



Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

- 1. Débitrice: **MIDIL SA**, Avenue William-Favre 24, 1207 GENEVE
- 2. Date du prononcé de dissolution: 31.10.2011
- 3. Suspension de faillite: 03.02.2012
- 4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 02.03.2012
- 5. Avance de frais: CHF 4'500.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

- 6. **Remarques:** But: Gestion de sociétés dans le domaine industriel et commercial; importation de matières premières et de biens de consommation; transport,tant maritime que terrestre ou aérien, de toutes marchandises. Achat, vente et exploitation de biens immobiliers, promotion immobilière, ur banisation et aménagements fonciers; toutes activités dans la branche horlogère et la joaillerie.
Pour tout renseignement :
Groupe n°2022/388.89.02
2011 001221 Y / OFA2

Office des faillites
1227 Carouge GE

00742089

